

Réf: Dossier N° 077788

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EUROCOLLE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Résidence Al Jawad RDC lot 7052 ilot 163 SECTION TX PARCELLE 336, Lot 7052, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EUROCOLLE »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Fabrication et vente de ciment colle gris et blanc ;
- Fabrication et vente de plâtre à projeter ;
- Fabrication et vente de dérivés de plâtre ;
- Import-export ;
- Prestations de service

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Résidence Al

Jawad RDC lot 7052 ilot 163 SECTION TX PARCELLE 336, Lot 7052, Ilot 163

Dirigeant(s) : Mlle SENDESNI MAYSSA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00554 du 15/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05320/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

